



Enquete de police avant délivrance de carte de 10 ans

Par **super09**, le **18/03/2018** à **03:30**

Bonjour, Alors voila j'ai une petite question, je suis venu en france comme étant un étudiant étranger, j'ai rencontré ma femme en 2013 et en on s'est marié en 2016, lors du dépôt de notre dossier de mariage à la mairie on a été convoqué par courrier par l'officier de l'état civil, on a subit une enquête sur la sincérité de notre relation et le but de notre mariage . tout allait bien et on s'est marié . il y a quelques jours lors de mon obtention de mon récipicé "vie privé et familiale" la dame qui travaille à la préfecture m'a annoncé que cette fois ce sera pour une carte de 10 ans, j'ai souvent entendu parlé de la fameuse "enquête de police" avant l'obtention de la carte de 10 ans, mais le problème c'est que dans mon cas , vu que j'ai déjà été convoqué à la mairie et qu'il s'assuraient que c'était pas un mariage blanc , est ce que je serai également convoqué par la police cette fois? la dame à la préfecture ne m'a pas parlé d'une enquête. y en a t il quelqu'un qui est déjà passé par là et qui a subit les deux enquêtes ? je vous remercie d'avance .